

Yutz (57757)

Arrêté : SGAR n° 2003-675 du 05/12/2003 --- Secteur : Yutz (deux secteurs, l'un autour de l'ancien cimetière et l'autre au nord-ouest de yutz-cité)

Seuil Urbanisme : 0 m2

Seuil Affouillements : 0 m2

Seuil Végétation : 10000 m2

Arrêté : SGAR n° 2003-675 du 05/12/2003 --- Secteur : Yutz (reste de la commune)

Seuil Urbanisme : 50 m2

Seuil Affouillements : 50 m2

Seuil Végétation : 10000 m2

